



Le collectif HORIZON DÉGAGÉ regroupe des citoyens mobilisés pour la protection du littoral, du patrimoine et du cadre de vie,

Il participe au débat public afin de promouvoir des choix énergétiques responsables, fondés sur l'intérêt général, la transparence des coûts et la sécurité d'approvisionnement.

Contact :
**COLLECTIF HORIZON
DÉGAGÉ**

Marie Levaslot
29600 Saint Martin des Champs
+33 6 71 20 24 10

Michèle Vinogradoff
29680 Roscoff
+33 6 16 39 0065
collectifhorizondegage@gmail.com

Le point de vue du COLLECTIF HORIZON DÉGAGÉ

EN BREF : Le COLLECTIF HORIZON DÉGAGÉ alerte RTE et les pouvoirs publics sur le coût exceptionnellement élevé des raccordements liés au développement de l'éolien en mer, estimé à plus de 47 milliards d'euros au niveau national.

Au-delà de l'enjeu financier, ces investissements font peser un risque important de coûts échoués. La stagnation durable de la demande d'électricité invalide des hypothèses issues d'une PPE désormais obsolète, fondée sur la fermeture massive de réacteurs nucléaires. Le Haut-Commissaire à l'énergie atomique souligne ainsi que de nombreux moyens renouvelables pourraient être contraints à l'effacement dès leur mise en service.

Les difficultés et échecs répétés des appels d'offres éoliens offshore en Europe confirment cette perte de viabilité économique.

Concernant le projet Bretagne Nord-Ouest (BNO), le collectif dénonce la combinaison de l'éolien flottant, de coûts de raccordement disproportionnés et d'impacts environnementaux et patrimoniaux majeurs. Il demande l'abandon du projet BNO et un moratoire national sur l'éolien en mer.



PRINCIPE DE PRÉCAUTION POUR L'ÉOLIEN FLOTTANT

1- Absence de besoin de l'éolien en mer

RTE a reconnu fin 2025 une surestimation de plus de 20 % des perspectives de consommation électrique. Les scénarios révisés tablent désormais sur environ 505 TWh en 2035, impliquant une révision significative à la baisse des objectifs d'éolien en mer.

EDF estime de son côté qu'aucune nouvelle capacité de production ne sera nécessaire avant 2045, la prolongation du parc nucléaire existant étant suffisante et économiquement pertinente. L'Académie des sciences partage cette analyse. Le Haut-Commissaire à l'énergie atomique alerte en outre sur le risque d'investissements renouvelables inutiles et coûteux.

Les objectifs actuels de l'éolien en mer reposent sur une PPE dépassée, tandis que le programme de nouveaux réacteurs nucléaires modifie profondément le cadre énergétique. Dans un pays déjà très faiblement carboné, les priorités devraient porter sur la géothermie et l'isolation, plutôt que sur des énergies intermittentes.

2 – Intermittence et fragilité du système électrique breton

L'autonomie électrique théorique de la Bretagne nécessiterait environ 5 000 MW de moyens pilotables. Or, hors dispositifs d'appoint, la seule installation pilotable est la centrale de Landivisiau (440 MW). Lors d'un pic de consommation en janvier 2025, l'éolien breton ne produisait que quelques dizaines de MW.

Avec le projet BNO, le Celtic Interconnector et le développement du solaire, la Bretagne disposerait de plus de 4 300 MW d'énergies renouvelables intermittentes, auxquels s'ajouteraient 700 MW d'interconnexion. De faibles variations de vent pourraient alors entraîner des fluctuations de puissance proches de 1 000 MW, faisant peser un risque sérieux de déséquilibre, voire de black-out.

Les rapports parlementaires soulignent que le développement massif des EnRI accroît les besoins en moyens pilotables et en flexibilité, tout en imposant une modulation coûteuse du parc nucléaire. Le projet BNO apparaît ainsi en contradiction avec les exigences de sécurité d'approvisionnement

3 – Coût excessif du projet BNO

Le projet BNO cumule des facteurs de surcoût : grande profondeur, conditions météorologiques difficiles, proximité de la côte et recours à l'éolien flottant. Cette technologie implique des plateformes complexes, des sous-stations offshore lourdes et des raccordements particulièrement onéreux.

À titre de comparaison, le parc posé de Saint-Brieuc bénéficie d'un prix garanti de 196 €/MWh, auquel s'ajoutent les coûts de raccordement, de compensation et d'intermittence, portant le coût complet autour de 250 €/MWh. Pour le flottant, l'investissement est a priori bien supérieur.

À l'horizon d'une dizaine d'années, le coût complet de BNO pourrait difficilement descendre sous les 300 €/MWh, soit plusieurs fois celui du nucléaire. Une transparence complète sur ces coûts est indispensable pour évaluer l'impact réel pour la collectivité.

4- Externalités environnementales négatives

Le projet BNO s'implanterait face au cairn de Barnenez, dans un site Natura 2000 à forte valeur écologique et patrimoniale. Il menace des écosystèmes fragiles et des réserves ornithologiques.

Contrairement à son image, l'éolien en mer génère de multiples pollutions : câbles sous-marins, sous-stations, métaux rares, résines et substances persistantes (PFAS, BPA), huiles toxiques et matériaux composites. Ces polluants se diffusent durablement dans l'environnement et la chaîne alimentaire.

Les phases de construction et d'exploitation génèrent en outre des nuisances acoustiques importantes, affectant mammifères marins, oiseaux et biodiversité côtière, avec des coûts environnementaux et sociétaux élevés.

5 - Externalités économiques négatives

La zone BNO pénaliserait fortement la pêche artisanale, la navigation, le port de Roscoff et le tourisme. Une surface maritime d'environ 250 km² deviendrait inaccessible ou dégradée pour les activités halieutiques.

La présence d'un vaste champ d'éoliennes à proximité immédiate du port de Roscoff compromettrait le développement des ferries, réduirait l'attractivité du port de plaisance et fragiliserait l'économie locale, sans compensation équitable.

La dégradation du paysage et les contraintes sur les usages maritimes auraient un impact durable sur l'attractivité touristique et l'emploi régional

CONCLUSION

Le COLLECTIF HORIZON DÉGAGÉ réaffirme son opposition au projet éolien offshore flottant BNO, qu'il juge inutile, coûteux et destructeur pour l'environnement et les équilibres économiques locaux.

Ce projet fragilise la sécurité électrique bretonne, alourdit les coûts du système et souffre d'un manque de transparence et d'études d'impact indépendantes et préalables.

Sa construction, son exploitation, sa résistance aux intempéries extrêmes, son démantèlement y compris celui des câbles sous marins et sous-station, paraissent lourds de dangers, non maîtrisés et relever d'une technologie immature.

Le collectif appelle à :

- **l'abandon immédiat du projet BNO** au nom du principe de précaution,
- **un moratoire sur l'éolien en mer**

et à donner la priorité à des solutions plus sobres et efficaces, telles que la géothermie de surface et l'isolation des bâtiments, seules à même de décarboner globalement et de renforcer durablement la souveraineté énergétique..

